

Comité de la sécurité alimentaire mondiale
**Consultation régionale sur les Directives
volontaires sur l'égalité des sexes et
l'autonomisation des femmes et des filles dans le
contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition**
Amérique du Nord
15-16 novembre 2021
SYNTHÈSE DE LA CO-PRÉSIDENTE

1. Introduction

La consultation régionale pour l'Amérique du Nord est la sixième et dernière consultation organisée par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en septembre-novembre 2021¹. Les consultations régionales virtuelles convoquées par le CSA ont pour objet d'ajuster les futures *Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition* du CSA aux priorités et aux besoins détectés à l'échelle nationale et régionale. La consultation a été modérée par Mme Françoise Trine, responsable principale de la sécurité alimentaire au Secrétariat du CSA. Elle a inauguré la consultation, a présenté les objectifs et l'ordre du jour de la consultation, ainsi que les intervenants. Elle a informé les participants qu'une consultation électronique était en cours via le Forum mondial de la FAO sur la sécurité alimentaire et la nutrition et a invité les participants à s'inscrire et à poster leurs commentaires². La consultation a été interprétée en anglais et en français.

L'ordre du jour prévoyait deux discussions plénières au cours desquelles les participants ont été invités à formuler des commentaires et des suggestions en vue de l'élaboration des Directives, sur la base de la Version zéro des Directives, qui constituait le principal document de référence de la consultation.

La première discussion plénière du premier jour visait à recueillir des commentaires et des suggestions d'ordre général pour perfectionner les Directives. Des questions indicatives ont été proposées pour servir d'orientation à la discussion. La discussion a été animée par M. Steven Jonckheere, spécialiste technique principal - Genre et inclusion sociale, Fonds international pour le développement agricole (FIDA).

La deuxième discussion plénière du deuxième jour avait pour but de commenter la partie 3 de la Version zéro, en particulier les domaines politiques et les recommandations pour chacun des thèmes/chapitres. La discussion a porté sur les trois thèmes/sections identifiés par les participants comme prioritaires au moment de l'inscription :

Section 3.1. Participation, voix et leadership des femmes

Section 3.2. Élimination de la violence et de la discrimination à l'égard des femmes pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition

Section 3.6. Accès aux marchés du travail et travail décent

La discussion a été facilitée par Mme Paola Termine, chargée de programme, Secrétariat du

¹ Pour en savoir plus: <http://www.fao.org/fsnforum/activities/discussions/pulses2>

² <http://www.fao.org/fsnforum/activities/consultations/CFS-voluntary-guidelines-GEWE>.

Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (CSA-HLPE).

La modératrice a présenté les orateurs principaux : Ambassadeur Gabriel Ferrero de Loma-Osorio, président du CSA ; M. Paul Samson, vice-ministre adjoint, Direction générale des programmes, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Canada ; Mme Maura Barry Boyle, assistante adjointe principale de l'administrateur et coordinatrice mondiale par intérim pour l'eau, Bureau de l'USAID pour la résilience et la sécurité alimentaire, États-Unis ; et Mme Joanna Veltri, chef du bureau de liaison du FIDA pour les Amériques.

La Version zéro des Directives a été présentée par Mme Tanja Grén (Finlande) et M. Tomas Duncan (Panama), coprésidents nommés par le Bureau du CSA pour faciliter le processus de convergence des politiques. M. Duncan a expliqué l'objectif de cet avant-projet et le processus d'élaboration des Directives. Mme Grén a donné un bref aperçu de la Version zéro, en résumant ses quatre sections.

Mme Alyson Brody, experte principale en matière de genre au CSA, a résumé les principaux points soulevés lors des discussions en plénière au cours de la première et de la deuxième journées.

La consultation a été suivie par environ 54 participants et davantage de parties prenantes ont suivi la consultation par webcasting. Tous les groupes participants ont contribué aux discussions plénières : représentants des gouvernements, du système des Nations Unies, de la société civile, des institutions de recherche, du secteur privé et autres, partageant des informations précieuses sur les défis et les solutions potentielles.

2. Discours d'ouverture

L'ambassadeur Gabriel Ferrero De Loma-Osorio a souligné l'importance pour le CSA de parvenir à un consensus politique. Il a souligné que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont essentielles pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous, la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et la concrétisation des droits humains, y compris le droit à l'alimentation. À son avis, beaucoup reste à faire sur le plan mondial, car nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs d'égalité des sexes ou de sécurité alimentaire et nutritionnelle et que la situation s'est encore détériorée sous le coup de la pandémie de COVID-19. Il a rappelé les liens positifs qui existent entre l'égalité des sexes et la sécurité alimentaire et nutritionnelle et a souligné la nécessité d'une vision commune pour réaliser ces ambitions.

M. Paul Samson a mis l'accent sur l'importance cruciale de la sécurité alimentaire et sur ses liens intrinsèques avec l'autonomisation des femmes et des filles. Il a indiqué que la pandémie de COVID-19 a révélé et amplifié les nombreuses vulnérabilités existantes, mais qu'elle a également offert des possibilités de changement, notamment dans le cadre de l'espace multipartite du CSA. Il a rappelé aux participants le besoin de conjuguer leurs efforts pour que le rôle vital des femmes dans les systèmes alimentaires soit reconnu et renforcé. M. Samson a fait remarquer que les femmes représentent près de 30 pour cent des exploitants agricoles au Canada, mais qu'elles sont confrontées à une série de difficultés telles que le manque d'accès au crédit, l'héritage et la garde des enfants. Il a expliqué aux participants la stratégie du Canada en matière d'entrepreneuriat ainsi que d'autres initiatives visant à combler les écarts entre les sexes dans les chaînes agricoles et agroalimentaires, tant au Canada qu'à l'étranger, en particulier pour les petites exploitations agricoles et les petites productrices. Il a cité l'exemple du soutien et des investissements apportés aux femmes dans les chaînes de valeur agroforestières au Honduras, qui permettent de promouvoir leur participation et leur leadership. M. Samson a souligné que le Canada a adopté une approche féministe pour les questions relatives aux droits des femmes, à l'égalité des sexes et à la sécurité alimentaire, ainsi que pour d'autres thèmes connexes.

Mme Maura Barry Boyle a rappelé le soutien du gouvernement des États-Unis aux Directives volontaires. Elle a également déclaré que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des priorités absolues pour les États-Unis et sont essentielles à la réalisation de leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire. À ce titre, elle a mentionné l'initiative de l'USAID « Feed the Future » , qui s'est concentrée sur l'autonomisation des agricultrices en leur fournissant des fonds, des technologies et d'autres intrants. Le programme Feed the Future promeut également des systèmes alimentaires

résilients ainsi que la représentation des communautés rurales, en particulier pour les femmes et les filles. Mme Barry Boyle a toutefois averti que de nombreux défis subsistent, notamment la pandémie de COVID-19, qui a contribué à maintenir 97 millions de personnes dans l'extrême pauvreté au niveau mondial et qui a exacerbé la discrimination et la pauvreté fondées sur le genre. Elle a souligné la nécessité d'accélérer les efforts en faveur de l'égalité des sexes. Elle a également attiré l'attention sur le besoin crucial de collecte et d'analyse de données ventilées par sexe, ainsi que sur la recherche de solutions innovantes et de cohérence des politiques.

Mme Joanna Vetri a présenté une déclaration commune au nom de la FAO, du FIDA et du PAM. Elle a mentionné le soutien apporté par ces organismes aux Directives volontaires et a déclaré qu'elles arrivaient à un moment critique, car il ne reste que neuf ans pour atteindre les ODD. Elle a également insisté sur la nécessité de traduire les engagements des ODD en actions concrètes. Mme Vetri a rappelé aux participants que l'égalité des sexes est primordiale pour la réalisation des ODD et pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous. Elle a fait remarquer que la COVID-19 a exacerbé une situation déjà urgente de faim et de malnutrition dont souffrent des millions de personnes dans le monde, et que la prévalence de la sécurité alimentaire a augmenté en Amérique du Nord pour la première fois depuis 2014. Elle a également souligné que les femmes et les filles sont souvent les plus touchées, car selon les données de l'ONU, la prévalence de l'insécurité alimentaire en Amérique du Nord est de 19,6 pour cent pour les femmes en 2021, contre 16,6 pour cent pour les hommes. Mme Vetri a rappelé aux participants que les femmes jouent souvent un rôle vital quoique non reconnu dans les systèmes alimentaires et font souvent face à des lois, des politiques et des normes sociales discriminatoires. Finalement, elle a réitéré que les Directives volontaires constituent un instrument politique important pour l'éradication de la faim et de la malnutrition dans la région.

3. Première discussion en plénière - Commentaires généraux sur la Version zéro des Directives du CSA

Les parties prenantes du CSA ont été invitées à faire part de leurs commentaires sur la Version zéro de Directives volontaires, au regard des quatre questions suivantes :

- 1) La Version zéro capture-t-elle de manière appropriée les principaux défis et obstacles qui entravent les progrès en matière d'égalité des sexes et de pleine réalisation des droits des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région ? Si ce n'est pas le cas, quels sont les éléments qui, selon vous, manquent ou devraient être ajustés ?
- 2) La partie 2 de la Version zéro reflète-t-elle de manière satisfaisante les principes fondamentaux qui devraient sous-tendre les Directives ? Si la réponse est négative, comment proposez-vous d'améliorer ces principes ?
- 3) Les neuf sections de la partie 3 de la Version zéro couvrent-elles de manière exhaustive les domaines politiques à aborder pour parvenir à l'égalité des sexes et à la pleine réalisation des droits des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition ? Dans le cas contraire, quels sont, selon vous, les éléments manquants ?
- 4) La partie 4 de la version zéro fournit-elle tous les éléments nécessaires à une mise en œuvre et un suivi efficaces de l'utilisation et de l'application des Directives ? Dans le cas contraire, que proposez-vous d'ajouter ou de modifier ?

Question 1

Certains participants ont préconisé un langage plus volontariste dans le document, abordant les causes profondes de l'inégalité entre les sexes et de la sécurité alimentaire, y compris les normes et les relations inéquitables entre les sexes, et les modes de structuration des marchés. Ils ont souligné la nécessité de contribuer à la transformation des systèmes sexistes et de s'attaquer aux injustices structurelles. Plusieurs participants ont noté que l'engagement des hommes et des garçons et la remise en question des normes admises en matière de masculinité sont essentiels à la transformation des relations entre les sexes. D'autres ont soulevé la nécessité de dépasser les normes patriarcales

appliquées à l'agriculture en Amérique du Nord, de modifier les politiques au niveau des états et de faire évoluer les mentalités.

Un participant a fait observer que les femmes ont des droits auxquels elles doivent pouvoir accéder et qu'elles doivent être reconnues comme des agents de changement plutôt que comme des victimes. Dans le même ordre d'idées, des appels ont été lancés pour une meilleure formulation de l'accès des femmes au pouvoir et à la direction. Les participants ont également noté qu'il faut encourager les femmes à gagner en confiance et à s'engager dans la remise en question des normes sociales et des comportements et idées sexistes acceptés.

Un intervenant a indiqué que les Directives devraient se concentrer davantage sur l'accès aux aliments, qui est plus important et plus pertinent que la disponibilité en Amérique du Nord.

Certains participants ont demandé que l'on se concentre davantage sur la sécurité alimentaire dans les contextes du changement climatique, des conflits et de la fragilité de certains États, car ils ont des implications spécifiques sur les systèmes de marché, qui ont des répercussions particulières sur les femmes.

Un participant a souligné que les femmes et les filles doivent être prises en compte tout au long de leur cycle de vie. Par exemple, les filles et les jeunes femmes victimes d'un mariage précoce peuvent être confrontées à des défis spécifiques dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier en cas de chocs. Le mariage précoce compromet également les opportunités et les résultats offerts aux filles. Il convient également, dans le contexte de la sécurité alimentaire, de se concentrer sur les femmes et les hommes âgés.

Certains participants ont estimé que les systèmes alimentaires actuels doivent être remplacés par des systèmes qui produisent des aliments sains et qui ne dépendent pas des produits chimiques et de la technologie. À cet égard, il est essentiel de reconnaître et de respecter les connaissances des femmes et des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI) en matière de production alimentaire. Des voix se sont également élevées pour réclamer l'égalité raciale dans les systèmes alimentaires.

Les participants ont noté que la transformation en matière de genre doit se produire dans tous les aspects des systèmes agroalimentaires, y compris dans les services de vulgarisation, les coopératives, etc. Ils ont également souligné la nécessité pour les agricultrices d'avoir un accès plus large aux technologies, services et connaissances numériques.

Les participants ont demandé qu'une plus grande attention soit accordée à l'exclusion des agricultrices de l'accès au financement parce qu'elles ne possèdent ni terres ni autres actifs. Cela signifie également que ces dernières sont souvent exclues des collectifs d'agriculteurs et des chaînes de valeur. Les participants ont souligné que toutes les femmes doivent avoir accès aux services financiers et au crédit, ce qui n'est pas toujours le cas en Amérique du Nord. Il est donc important de nouer le dialogue avec les banques et autres bailleurs de fonds du secteur privé.

Certains ont demandé que l'accent soit mis sur le mentorat des jeunes agricultrices, y compris la formation à l'entrepreneuriat et à d'autres aspects de l'agriculture et de la commercialisation, ainsi qu'à la prise de décision. Les participants ont également noté la nécessité de promouvoir les droits de succession des jeunes agricultrices, y des femmes qui épousent des agriculteurs, et de veiller à ce que leur voix soit entendue.

Les participants ont demandé que soient pris en compte de manière transversale les liens entre les multiplicateurs d'inégalité, par exemple la nécessité de parler de la sécurité alimentaire dans le contexte de systèmes alimentaires non durables et d'autres menaces pour la biodiversité, comme le changement climatique. D'autres ont également souligné la nécessité d'inscrire la sécurité alimentaire dans le contexte des crises humanitaires qui incluent la COVID-19.

Un participant a insisté sur la nécessité d'investir et d'allouer des ressources aux groupes et communautés susceptibles de mettre en œuvre le changement au niveau de la base, à travers la mise en place de processus plus décentralisés, justes et inclusifs.

Un intervenant a souligné que le texte doit être utilisable et inclure des exemples d'instruments politiques et de programmes qui permettent de transformer les systèmes alimentaires ainsi que les rôles et les normes en matière de genre.

Question 2

Engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate

Les participants ont demandé que soient renforcés les principes et le langage relatifs aux droits de l'homme afin de promouvoir l'égalité des sexes et le respect de tous, y compris des personnes LGBTI. Cela signifie qu'il faut dépasser le modèle binaire du genre et adopter une approche intersectionnelle qui tienne également compte des personnes handicapées, des inégalités raciales, etc.

Il a été souligné que les femmes ne sont pas seulement des victimes, mais également des détentrices de droits.

Certains ont demandé que des efforts soient faits pour mettre davantage l'accent sur les voix et les droits des populations locales et autochtones, comme en témoigne l'exemple de Via Campesina, et ont suggéré que les Directives fassent référence à la déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des peuples autochtones, reflétant les formes spécifiques de discrimination auxquelles ils sont confrontés.

Renforcer la cohérence des politiques

Certains ont mis en évidence l'importance de créer des liens entre les secteurs et les acteurs gouvernementaux pour favoriser une plus grande cohérence et une meilleure coordination en matière de genre et de sécurité alimentaire.

Renforcer la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe

Les participants ont estimé que les données sur le genre doivent être plus disponibles et ventilées par groupes sociaux et culturels spécifiques, et qu'elles doivent aussi refléter des situations particulières telles que les impacts du COVID-19.

Appel à un principe supplémentaire

Un appel a été lancé pour ajouter un principe reflétant les critiques à l'égard des systèmes alimentaires actuels, qui aille au-delà de l'accent mis sur l'intégration des femmes dans les systèmes actuels, mais qui promeuve la transformation des systèmes eux-mêmes et reconnaisse des systèmes alternatifs tels que la souveraineté alimentaire et l'agro-écologie.

Question 3

La participation, la parole et le leadership des femmes dans la politique et la prise de décision à tous les niveaux (section 3.1)

Une participante a souligné combien il est important de faire en sorte que davantage de femmes non blanches occupent des postes de direction et qu'elles aient accès au mentorat et à d'autres formes de formation. Elle a souligné que cette démarche est importante tant pour le secteur privé que pour le secteur public.

Élimination de la violence et de la discrimination à l'égard des femmes pour améliorer

la sécurité alimentaire et la nutrition (section 3.2)

Une participante a fait remarquer que nombre de femmes ne sont pas en mesure d'échapper à des situations de violence domestique parce qu'elles ne voient pas d'issue ou d'alternative à leur vie de famille, notamment parce qu'elles ne sont pas économiquement indépendantes. C'est pourquoi il est important de renforcer la résilience des femmes et de s'attaquer aux causes profondes de la violence fondée sur le genre (VFG).

Accès aux et contrôle des ressources naturelles et productives (section 3.5)

Les participants ont insisté sur le besoin de promouvoir l'accès à des droits fonciers sûrs et équitables, ainsi que la représentation accrue des femmes dans la prise de décision concernant la terre et les autres ressources naturelles, selon des modalités réellement inclusives. Certains ont également insisté sur la promotion des droits fonciers des peuples autochtones. Un participant a estimé que les interventions doivent se concentrer sur la production de cultures diversifiées pour la consommation et les marchés locaux.

Reconnaissance, réduction et redistribution du travail domestique et de soin à autrui non rémunéré (section 3.7)

Un participant a indiqué que la question du travail de soins non rémunéré est en effet très importante, mais que la définition devrait inclure tous les aspects des soins dans la société, par exemple les soins dispensés aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Un autre participant a estimé qu'il fallait développer des pratiques et des espaces de travail plus flexibles afin que les femmes puissent allaiter leurs enfants pendant les heures de travail, car cela est également vital pour la nutrition et pour faciliter le retour au travail des femmes après l'accouchement.

Question 4

Une participante a confirmé que les Directives seront mises en œuvre et suivies au niveau national, mais a posé la question de savoir s'il ne fallait pas aussi mettre en place des mécanismes de suivi au niveau mondial et/ou régional qui pourraient être liés aux indicateurs des ODD ou de la CEDAW. Elle a indiqué que ces processus permettraient de faciliter la collecte de données ventilées par sexe sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'importance du financement des organisations locales a été mise en évidence.

4. Deuxième discussion plénière - Partie 3 de la Version zéro, domaines d'action et recommandations pour chacun des thèmes/sections

Les participants ont voté pour se concentrer sur les trois thèmes/sections suivants de la partie 3 lors de la discussion plénière du deuxième jour: 3.1., 3.2. et 3.6. Les discussions porteront d'abord sur ces thèmes/sections, puis sur les autres sections de la partie 3.

Pour chaque thème, les participants ont été invités à considérer et à s'exprimer sur les questions suivantes:

- 1) Cette section couvre-t-elle **toutes les principales questions politiques** susceptibles de faire progresser efficacement l'égalité des genres ?
- 2) Quels sont les **principaux points d'entrée** et les mécanismes politiques pour relever les défis et les problèmes identifiés ?
- 3) Avez-vous dans votre pays des exemples de politiques qui ont **réussi à faire progresser l'égalité des genres** dans ce domaine ? Quels sont les principaux enseignements à tirer ?

Le débat est résumé ci-dessous :

4.1 Discussion des trois thèmes/sections sélectionnés par les participants

La participation, la parole et le leadership des femmes dans la politique et la prise de décision à tous les niveaux (section 3.1)

Problèmes et lacunes

Un participant a souligné qu'il fallait comprendre les raisons du manque de représentation des femmes dans la prise de décision, notamment les contraintes telles que le travail de soins non rémunéré et la discrimination à l'égard des femmes qui réussissent.

Certains participants ont souligné qu'il ne suffit pas que les femmes soient présentes "à la table" à des postes de pouvoir ; la participation doit être significative et les femmes ont le droit d'être incluses dans les processus décisionnels : et « ce n'est pas un acte de charité. »

Les participants ont souligné que les femmes doivent être incluses à tous les niveaux, depuis le foyer et la communauté jusque dans les états, au niveau national et au-delà.

Toutefois, certains se sont inquiétés des risques encourus par les femmes occupant des postes à responsabilité, qui risquent de faire l'objet de violences. Les dirigeantes autochtones sont souvent particulièrement exposées à ces formes de violence. Les participants ont insisté sur la nécessité de reconnaître et d'aborder ce problème.

Certains ont demandé que la communauté LGBTI et d'autres formes d'exclusion entrecroisées soient davantage prises en compte dans le langage des Directives, et que l'on s'éloigne du modèle binaire homme/femme.

D'autres ont demandé qu'une plus grande attention soit accordée à la remise en question et à la transformation des systèmes alimentaires existants plutôt que de simplement inclure les femmes dans des systèmes qui existent déjà. Les participants ont noté que des alternatives telles que l'agro-écologie et la souveraineté alimentaire devaient également figurer dans les Directives.

Un appel a été lancé pour que les voix des jeunes soient mises en avant, en particulier celles des jeunes femmes, car elles sont souvent plus susceptibles d'être exclues du processus décisionnel. Par ailleurs, la participation des femmes âgées doit également être encouragée.

Il a également été question de la reconnaissance et de la valorisation des connaissances des femmes dans les systèmes agricoles et dans les approches agro-écologiques. Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire de mettre en lumière les préoccupations des femmes des communautés pastorales.

Politiques et enseignements tirés/points d'entrée

Les participants ont souligné l'importance d'inclure des exemples d'instruments politiques efficaces pour promouvoir la participation des femmes ainsi que pour les autres thèmes relevant de la partie 3.

Un participant a relevé l'importance des cadres de responsabilité volontaire pour les organisations et les entreprises, afin qu'elles soient tenues de rendre des comptes sur la participation et le leadership des femmes. Cela doit inclure la participation des femmes aux comités et aux coopératives agricoles.

Certains participants ont noté que les quotas peuvent être un point de départ utile pour permettre la représentation des femmes. Ils ont également souligné le besoin de formation et de renforcement des capacités en matière de leadership.

Il est essentiel de sensibiliser les décideurs masculins et de renforcer leurs capacités afin qu'ils soient plus à même de prendre des décisions sensibles à la dimension de genre.

Les participants ont insisté sur l'importance d'impliquer les femmes dans la prise de décision collective, notamment dans l'élaboration de solutions locales, afin de dépasser les solutions hiérarchiques. Les participants ont souligné que des financements directs sont nécessaires pour soutenir et reconnaître l'expertise des femmes qui dirigent des organisations et des groupes locaux traitant de questions telles que la violence fondée sur le genre et d'autres formes de discrimination fondée sur le genre.

Certains ont demandé que les Directives soient accompagnées d'un document contenant des exemples concrets pour chaque section.

Exemples

Le Fonds d'intervention et de rétablissement féministe du Canada a été mentionné comme un exemple de bonne pratique. Le Fonds vise à mettre fin à la violence fondée sur le genre, à soutenir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à promouvoir le leadership des femmes et à soutenir les entreprises dirigées par des femmes.

Un autre exemple est la stratégie du gouvernement américain en matière d'égalité et d'équité entre les sexes, qui encourage l'autonomisation des femmes et fait de l'intersectionnalité un principe directeur.

Élimination de la violence et de la discrimination à l'égard des femmes pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (section 3.2)

Problèmes et lacunes

Un participant a souligné qu'il fallait garantir une offre adéquate et accessible de services financés par l'État pour les femmes victimes de violence fondée sur le genre et renforcer leur résilience afin qu'elles puissent échapper aux situations de violence. Ce soutien doit être adapté à des situations spécifiques, par exemple la garde des animaux peut être un moyen de soutenir les agricultrices responsables du bétail.

Un participant a préconisé le recours à des analyses plus approfondies des liens entre la violence fondée sur le genre et les crises humanitaires, notamment le COVID-19 et le changement climatique, afin de mieux comprendre les besoins des femmes confrontées à ces situations. Un autre participant a noté que les situations humanitaires peuvent offrir des opportunités, par exemple à travers l'engagement des femmes et des filles dans les processus de construction de la paix et de résolution des conflits.

Une participante a appelé à revoir le paragraphe 45 sur le VIH/SIDA pour éviter toute discrimination ou stigmatisation des personnes séropositives et pour reconnaître les causes de la contraction de la maladie au-delà du comportement à risque des femmes. Elle a également demandé que le libellé de cette section reflète le fait que les femmes ne sont pas seulement des victimes mais aussi des survivantes.

Accès aux marchés du travail et travail décent (section 3.6)

Problèmes et lacunes

Une participante a déclaré que les travailleurs migrants et autres travailleurs sans papiers jouent un rôle clé dans le soutien de la sécurité alimentaire en Amérique du Nord, mais que leurs droits en matière de travail ne sont pas respectés et qu'ils vivent dans de mauvaises conditions. Elle a souligné qu'il s'agit ici de problèmes de genre, car bon nombre de ces travailleurs sont des femmes. Elle a ajouté que la COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité de ces groupes.

Certains ont demandé que l'on se concentre davantage sur la reconnaissance et la prise en compte du rôle non ou faiblement rémunéré des agricultrices, que ce soit dans la gestion de l'exploitation ou dans le travail agricole, ou encore dans la fourniture d'autres formes de soins non rémunérés, comme les soins apportés aux enfants et aux autres membres de la famille. D'autres ont noté que des mesures telles que l'assouplissement des conditions de travail permettraient aux femmes de concilier travail et soins non rémunérés. Cependant, il faut également augmenter les salaires des travailleurs agricoles, hommes et femmes, y compris les travailleurs migrants. L'égalité de l'accès au bien-être est également un élément essentiel.

Les participants ont souligné qu'il faut remettre en question les structures du pouvoir économique et politique pour parvenir à une véritable transformation, et faire preuve de plus d'audace à cet égard dans le contexte des Directives. D'autres commentaires ont abondé dans ce sens, mettant l'accent sur

la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des inégalités et des violences entre les sexes et de remettre en question les systèmes basés sur la notion de genre. Les intervenants ont souligné l'importance de s'attaquer aux normes inéquitables entre les sexes en ce qui concerne le travail de soins non rémunéré et de ne pas se contenter de renforcer l'hypothèse selon laquelle cette responsabilité incombe aux femmes. Une personne a fait un commentaire sur l'importance de promouvoir le secteur des soins et de revoir les normes de travail pour ce secteur.

Les participants ont souligné que le droit de chacun à travailler dans un environnement exempt de harcèlement sexuel et de violence fondée sur le genre doit être reconnu.

Politiques et enseignements tirés/points d'entrée

Un point essentiel a été soulevé à propos de la référence aux conventions internationales du travail sur le travail décent dans les Directives.

Un appel a été lancé pour faire connaître le travail productif et reproductif invisible des femmes dans l'agriculture en le comptabilisant et en comprenant sa contribution financière, ainsi qu'en reconnaissant et en rémunérant le travail de soins non rémunéré.

Les participants ont évoqué la nécessité de développer les services de garde d'enfants subventionnés par l'État, qui permettraient aux femmes et aux hommes de saisir les opportunités économiques.

Questions additionnelles

Accès à l'éducation, renforcement des capacités et formation (section 3.3)

Un participant a insisté sur le fait qu'il faut remettre en question les stéréotypes liés au genre dans les programmes et les ressources scolaires. Un autre a affirmé qu'il faut inclure la nutrition et l'alimentation saines dans les matières scolaires.

D'autres participants ont également souligné la nécessité de s'attaquer aux stéréotypes sexistes dans les médias, notamment par le biais de la radio, qui permet aux femmes de faire entendre leur voix.

Accès aux et contrôle des ressources naturelles et productives (section 3.5)

La question de l'accapement des terres a également été soulevée, car elle porte atteinte aux droits des femmes à la terre et à son contrôle, et aboutit souvent à la monoculture lorsque les terres sont accaparées par des intérêts commerciaux. Cette situation menace à son tour la biodiversité.

Certains ont appelé à dépasser l'approche productiviste des systèmes alimentaires et à souligner l'importance de chaînes de valeur plus courtes pour promouvoir des systèmes équitables en termes de genre, et permettre une production et une consommation plus locales. Un participant a suggéré de changer le titre de sécurité alimentaire en systèmes alimentaires. Un autre point important est le fait que la technologie n'est pas une solution miracle. Il est en revanche essentiel d'améliorer les processus de productivité afin qu'ils fonctionnent pour les petits agriculteurs et leur permettent d'atténuer les chocs causés par le changement climatique, la COVID-19 et d'autres aléas. Les États doivent investir dans la fourniture de services de vulgarisation, qui ne doivent pas être financés par des entreprises.

Une participante a demandé à ce que l'on mette davantage l'accent sur la diversification des cultures, notant que cela est plus durable. Elle a ajouté que les agricultrices auraient besoin d'une formation plus poussée dans ce domaine, de même que sur les chaînes de valeur et la sécurité alimentaire.

D'autres intervenant ont signalé qu'il faut veiller à ce que les personnes LGBTI et les autres groupes marginalisés aient accès aux services de formation et de vulgarisation.

L'importance de prendre en compte des rôles supplémentaires des femmes dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire tels que la vente de produits alimentaires a été soulignée. Il a été demandé de veiller à ce que celles-ci disposent de capacités en matière de financement et de soutien technique et social.

Protection sociale et aide alimentaire et nutritionnelle (section 3.9)

Un participant a demandé que le lien entre l'assistance/les transferts en espèces et la protection sociale soit davantage mis en évidence, ainsi que les avantages potentiels pour les moyens de subsistance durables, ce qui permettrait de dépasser l'aide humanitaire à court terme pour passer à des moyens de subsistance durables.

5. Prochaines étapes

Les observations et suggestions reçues serviront à la préparation du premier projet et des versions successives des Directives. La préparation du premier projet commencera lorsque les six consultations régionales seront terminées. La version préliminaire du premier projet sera présentée au Groupe de travail à composition non limitée du CSA sur le genre pour examen début 2022 et soumise ensuite aux négociations. Le projet de Directives sera présenté à la Plénière du CSA pour adoption après les négociations en octobre 2022.